

**DECRET N° 2009- 402 DU 30 JUILLET 2009**

Portant promotion d'un Sous-lieutenant  
au grade de Lieutenant des Forces  
Armées Béninoises.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** le décret n° 80-34 du 11 février 1980 portant déblocage total et définitif des avantages financiers correspondant aux avancements des Agents Permanents de l'Etat et des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1980 ;
- Vu** le décret n° 2009-401 du 30 juillet 2009 portant nomination d'un (01) élève officier au grade de Sous-lieutenant des Forces Armées Béninoises ;
- Sur** proposition du Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale ;

**DECRETE :**

**ARTICLE.1<sup>er</sup> :** Le Sous-lieutenant **OGAN Kadoukpè Denis** est promu au grade de Lieutenant pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**ARTICLE 2 :** La promotion ci-dessus accordée donne droit à une augmentation de traitement dans les conditions définies par le décret n°80-34 du 11 février 1980 susvisé.

**ARTICLE 3 :** Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2009

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI**

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective,  
du Développement, de l'Evaluation des Politiques  
Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,



**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre d'Etat  
Chargé de la Défense Nationale



**Issifou KOGUI N'DOURO**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances



**Idriss L. DAOUDA**

**Ampliations :** - PR 6 -CAB-MIL 6-AN 2- CC2-CS 2 HCI 2-CES 2- HAAC 2 4 MDN 4 MEF 4 AUTRES  
MINISTERES 29- SGG 4 SPD2-DEP-INSAE 3 DSIA 2 DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-CF 8 - ONEP-  
GCONB-DGCST3-UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 1-DOPA 1-JO 1-A/C 4.